



Assemblée des membres 7 décembre 2016

Point 5 de l'ordre du jour

Programme des activités et budget 2018

Sommaire

1 Valeurs de référence	3
2 Aperçu des tâches et des projets	4
3 Programme des activités 2018	5
Tâches générales / Organisation	5
Gestion / Gestion régionale NPR	5
Renouvellement de la communication / site Internet	5
Tâches régionales	5
Développement du territoire et paysages	5
Économie et tourisme	6
Approvisionnement et élimination, Energie	7
Extraction des matériaux, décharges et transports EDT	9
Formation	9
Social et santé	10
Autres tâches et projets	10
Tâches et projets semi-régionaux	11
Agglomération biennoise	11
Lyss/Aarberg	12
Anet/Cerlier	12
Rive gauche du lac de Bienne	13
4 Budget 2018	14

1 Valeurs de référence

Le programme des activités et le budget 2018 donnent un aperçu sur les activités prévues de l'Association s.b/b et leur financement. Il s'appuie sur l'Instrument de conduite 2016 (Programme pluriannuel 2017-2020) et les valeurs de référence suivantes:

Cotisations des membres

Les cotisations des membres restent inchangées à 5 fr. 10 par habitant pour les membres intégraux, à 2 fr. 10 par habitant pour les membres doubles et à 1 franc par habitant pour les membres associés.

Subventions cantonales

En règle générale, les montants des subventions cantonales ne sont pas fixés par la loi, mais décidés en fonction des projets. Il s'avère donc impossible de procéder à une budgétisation exacte dans tous les cas. En outre, pour certains projets, la clef de répartition des frais et les subventions communales doivent être encore décidées.

En outre, les incidences du Programme d'allègement 2018 sont en suspens, et le Grand Conseil se prononcera à ce sujet lors de la session de novembre. Il prévoit des réductions importantes des subventions cantonales en faveur de planifications et de projets des communes et des régions. Les incidences exactes sur les subventions cantonales sur les planifications et les projets de s.b/b ne sont en ce moment pas prévisibles. Le budget 2018 part du principe que les subventions cantonales seront à disposition de l'ordre de grandeur actuel. Si cela ne devait pas être le cas, les charges devraient être réduites en conséquence et/ou il faudrait examiner des abandons éventuels.

Excédent de charges

Le budget 2018 prévoit un excédent de charges de 25'750 fr. Comme l'année précédente, celui-ci résulte principalement des charges extraordinaires pour le Concept global de mobilité, branche Est de l'A5 (Programme de mise en œuvre 2016-2018). Le Comité a réduit les charges d'environ 60'000 fr. par des baisses dans différents postes. Une réduction plus forte signifierait l'abandon de certaines tâches et de certains projets. Le Comité directeur a examiné et rejeté cette variante. Il juge que l'excédent de charges restant de 68'500 fr. est défendable au vu du capital propre de 114'000 fr. (à fin 2017).

Fonds propres

Avec l'excédent de charges budgété, les fonds propres baisseront fin 2018 à environ 88'000 fr. Afin de pouvoir absorber les fluctuations des recettes et des dépenses, les fonds propres ne doivent pas être réduits davantage. Le Comité a fixé une valeur cible de 100'000 fr. pour les fonds propres, et celle-ci sert de base pour la planification financière et le budget.

Financement spécial pour les tâches régionales

Depuis 2008, le financement spécial est à la disposition des tâches régionales. L'utilisation de la fortune est régie par les Statuts. Les tâches ordinaires accomplies par l'Association ne peuvent pas être couvertes par le biais du financement spécial. Le Comité directeur est habilité à effectuer des prélèvements de 30'000 fr. par cas et de 120'000 fr. par an. Des dépenses plus élevées sont décidées par l'Assemblée des membres, compte tenu du fait que seuls les membres ayant participé à l'alimentation du financement spécial bénéficient du droit de vote.

Le Comité directeur a assorti l'utilisation du financement spécial des principes concrets suivants:

- Utilisation prioritaire des moyens pour des projets et des activités contribuant de manière tangible et manifeste à l'atteinte d'objectifs d'importance régionale ou semi-régionale.
- Engagement de moyens également pour la phase initiale et de clarification de projets importants, surtout ceux découlant de l'Instrument de conduite.
- L'Instrument de conduite sert de critère d'appréciation pour déterminer si un projet est digne d'être soutenu ou non.

Les prélèvements sont à décider selon les règles du jeu susmentionnées. Environ 440'000 fr. seront encore à disposition début 2018.

2 Aperçu des tâches et des projets

Le programme des activités et le budget 2018 contiennent pour l'essentiel les tâches et projets énumérés ci-après.

Tâches durables

- Conduite générale des affaires et des activités des conférences
- Mise en œuvre de la Nouvelle politique régionale (NPR)
- Soutien de la Chambre économique Bienne-Seeland et de Tourisme Bienne-Seeland
- Mise en œuvre du Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland
- Mise en œuvre du Projet d'agglomération Bienne/Lyss
- Mise en œuvre du Plan directeur « Extraction de matériaux, décharges et transports EDT Bienne-Seeland »
- Mise en œuvre de la Planification agricole du Seeland occidental
- Service de conseils en énergie du Seeland

Poursuite des projets en cours

- Projets NPR «Vacances au potager du Seeland» et «Pont de l'Avenir»
- Phase expérimentale du Pool régional de mesures de remplacement et de compensation écologique / Organe de coordination «Nature + Paysage» (2018 - 2019)
- Géoportail régional www.geoseeland.ch
- Concept global de mobilité, branche Est de l'A5
- Gestion de la mobilité dans l'agglomération biennoise
- Plan directeur «Réaffectation du tracé CFF La Neuveville-Douanne»
- Contribution à la cartographie des sols du Grand Marais (2016-2020)
- Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne

Nouvelles tâches/projets

- Renouvellement de la communication / site Internet
- Plan directeur/CRTU de 3^e génération avec Projet d'agglomération de 4^e génération
- Préparation de la révision du Plan directeur EDT
- Région solaire du Seeland
- Projet NPR «Tâches et coopération entre les prestataires touristiques de la région Bienne-Seeland»

Projets achevés 2017

- Projet «Pratique des loyers dans le domaine de l'aide sociale»

3 Programme des activités 2018

Tâches générales / Organisation

Gestion / Gestion régionale NPR

Activités 2018	Les tâches englobent l'encadrement des organes (Assemblée des membres, Comité directeur, Conférences spécialisées et régionales, Groupe d'accompagnement parlementaire), coordination, administration, finances, communication et relations publiques, ainsi que la gestion régionale de la Nouvelle politique régionale (NPR) conformément à la convention de prestations avec la Promotion économique du Canton Berne (information, conseils, communication, programme d'encouragement régional).
Budget 2018	Compte 010.300: 230'000 fr. Le Canton contribue à hauteur de 80'000 fr. (compte 090.400).
Inst. de conduite	Fiches de mesures n ^{os} 1 et 17
Compétence	Comité directeur

Renouvellement de la communication / site Internet

Tâche/État	Les moyens de communication de s.b/b (site Internet, communications du Comité, communiqués de presse, bulletins d'information, rapport annuel, etc.) nécessitent, après plus de dix ans, une vérification du contenu et un renouvellement technique. La communication de s.b/b doit être examinée de manière approfondie, axée sur les besoins des groupes cibles et conçue de façon moderne. Concernant les groupes cibles, il faut faire une distinction entre les communes et le public.
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des communications précédentes - Définition des objectifs, groupes cibles, contenus et moyens de communication (stratégie) - Renouvellement du site Internet www.seeland-biel-bienne.ch - Si nécessaire, introduction de nouveaux moyens de communication (selon stratégie)
Budget 2018	Compte 010.301: 30'000 fr.
Inst. de conduite	Fiche de mesure n° 17
Compétence	Comité

Tâches régionales

Développement du territoire et paysages

Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland

Tâche/État	L'Association s.b/b est compétente pour élaborer et mettre en œuvre le Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland. Les travaux relatifs au CRTU 2020 (3 ^e génération) et au Projet d'Agglomération Bienne/ Lyss intégré de 4 ^e génération (cf. 2.1) débiteront au deuxième trimestre 2018. L'ébauche doit être présentée d'ici fin 2018. En 2019, ce sera la procédure de participation et d'information de la population ainsi que l'examen préalable cantonal. La prise de décision aura lieu en 2020. Les travaux s'appuient sur les consignes du Canton et consistent, pour l'essentiel, à mettre à jour les mesures existantes. La responsabilité incombe à la Conférence «Aménagement du territoire et paysages». La Conférence «Agglomération biennoise» est compétente pour les affaires liées au Projet d'Agglomération. Le programme de travail sera fixé début 2018 par l'organe de direction respectif des deux conférences.
------------	--

Activités 2018	CRTU 2020 (3 ^e génération): - Programme de travail CRTU 2020 - Ébauche CRTU 2020 CRTU 1 ^{re} et 2 ^e générations: - Lancement et coordination de la mise en œuvre des mesures semi-régionales ou régionales - Corapports et prises de position concernant les planifications des communes
Budget 2018	- Compte 110.301: 80'000 fr. pour CRTU de 3 ^e génération (1 ^{re} phase). Une subvention cantonale de 75% est prise en compte (incluse dans le compte 190.400). - Compte 110.303: 15'000 fr. pour la mise en œuvre CRTU de 1 ^{re} et 2 ^e générations. Une subvention cantonale de 50% est prise en compte (cf. compte 190.400).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 3
Compétence	Conférence « Développement du territoire et paysages »

Organe de coordination «Nature + Paysage»

Tâche/État	L'organe de coordination «Nature + Paysage» exploite le Pool régional de mesures de remplacement et de compensation écologique (PRMR), soutient les organes s.b/b lors de questions techniques du développement et du soin du paysage et encourage la mise en réseau des intervenants. Les travaux sont limités pour l'instant pour une phase expérimentale jusqu'à fin 2019.
Activités 2018	- Mise en service du PRMR - Autres activités selon le programme de travail à définir
Budget 2018	Compte 130.303: 15'000 fr. Une subvention cantonale de 50% est prise en compte (cf. compte 190.400).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 22
Compétence	Conférence « Développement du territoire et paysages »

Économie et tourisme

Coordination et mise en réseau

Tâche/État	L'Association s.b/b est représentée dans les comités directeurs de la Chambre économique Bienne-Seeland (CEBS) et de Tourisme Bienne-Seeland (TBS). Elle accompagne leurs activités et y défend les intérêts des communes et de la région. La Conférence «Économie et tourisme» traite des affaires actuelles, lance et accompagne les projets régionaux ou semi-régionaux dans leur domaine spécialisé.
Activités 2018	- Forum du tourisme Biel/Bienne Seeland - Coordination avec CEBS et TBS - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	- Compte 130.302: 5'000 fr. pour les événements et plus petits projets/clarifications - Comptes 410.300 / 420.300: 155'000 fr. par cotisation de membres pour CEBS et TBS
Instrument de conduite	Fiche de mesures n° 24
Compétence	Conférence «Économie et tourisme»

Développement des projets NPR

Tâche/État	Des projets innovateurs dans le milieu rural peuvent être soutenus avec une aide financière ou un prêt, s'ils contribuent à la valeur ajoutée et à la compétitivité. La Nouvelle politique régionale (NPR) est une tâche d'intérêt commun pour la Confédération, le Canton et la région. Selon le contrat de prestations avec la Promotion économique du Canton de Berne, s.b/b est compétente pour la mise en œuvre dans le Seeland. Il existe une étroite collaboration avec la CEBS pour le point fort d'encouragement «industrie».
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Concrétisation des idées de projets du programme d'encouragement 2016 – 2019 - Conseils et soutien des responsables de projets lors du développement des projets et de la mise au point des propositions de projets - Prise de position sur des propositions de projets et dépôt auprès du Canton - Accompagnement des projets NPR en cours
Budget 2018	Compte 140.301: 75'000 fr. pour le développement de projets et le soutien des responsables de projets. Selon la convention de prestations, le Canton prend à sa charge 75% des coûts (cf. compte 190.400).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 1
Compétence	Conférence « Économie et tourisme »

Direction de projet des projets NPR

Tâche/État	Les projets NPR en cours sous l'égide de s.b/b («Vacances au potager du Seeland» et « Pont de l'Avenir ») sont poursuivis avec les intervenants.
Activités 2018	<p>« Vacances au potager du Seeland »:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achèvement de l'étude de faisabilité - Mise en place de la collectivité responsable et du financement; mise en place du «monde des événements à vivre» - Avant-projet <p>« Pont de l'Avenir »:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concept-cadre - Adaptation du Plan de protection des rives à Chules
Budget 2018	Comptes 140.304 et 140.305: charges brutes, financées par des contributions du Canton/de la Confédération (cf. compte 190.400) et des contributions du financement spécial pour les tâches régionales (cf. compte 190.420).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 1
Compétence	Comité directeur / Conférence « Économie et tourisme »

Approvisionnement et élimination, Energie**Coordination et mise en réseau**

Tâche/État	La Conférence «Approvisionnement et élimination» encourage la mise en réseau et la coordination entre les communes, le Canton et les intervenants régionaux dans les domaines «approvisionnement et élimination» et «énergie». Elle traite les affaires actuelles et lance et accompagne les projets régionaux ou semi-régionaux dans leur domaine spécialisé. Par ailleurs, elle assume la conduite de la Commission «Élimination des déchets EOS».
------------	--

Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la Loi sur les déchets et la Stratégie cantonale de l'eau - Conduite de la Commission «Élimination des déchets EOS» - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Compte 130.304: 10'000 fr. pour les événements et plus petits projets/clarifications - Compte 310.300: l'élimination des déchets EOS est financée par les communes participantes (compte 310.410)
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 23
Compétence	Conférence « Approvisionnement et élimination »

Service de conseils en énergie du Seeland

Tâche/État	Le Service de conseils en énergie du Seeland est un service d'information public sur le thème de l'énergie dans le Seeland. Il offre aux particuliers, entreprises et communes des conseils neutres sur les questions énergétiques dans le secteur du bâtiment. La Conférence «Approvisionnement et élimination» accompagne le Service de conseils en énergie du Seeland, qui est mené sur la base d'une convention de prestations avec le Canton. La convention de prestations contient un cahier des charges à caractère obligatoire pour le conseiller en énergie (Kurt Marti).
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils aux particuliers, entreprises et communes - Relations publiques et information - Formation et cours
Budget 2018	Compte 510.300 et suivants: le budget est basé sur une cotisation des membres inchangée de 20 ct/habitant (compte 510.410). Il prévoit un excédent de charges de 10'500 fr. financé par la fortune du Service de conseils en énergie (compte 510.430). L'excédent de charges résulte de la réduction de la subvention cantonale au Service de conseils en énergie fin 2014. Le Comité directeur a décidé de financer provisoirement les déficits qui en résultent à l'aide de la fortune du Service de conseils en énergie (état fin 2016: 91'612 fr.).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 23
Compétence	Conférence « Approvisionnement et élimination »

Région solaire du Seeland

Tâche/État	Le Seeland dispose d'un grand potentiel en énergie solaire. L'Association s.b/b veut contribuer à positionner le Seeland comme région solaire et continuer à développer la production et l'utilisation de l'énergie solaire. D'ici 2020, on vise une augmentation de la part de l'électricité solaire d'environ 2% (fin 2016) à environ 5%. Pour cela, des mesures sont prévues dans les domaines de la communication, de l'encouragement et des systèmes d'incitation, de la réalisation d'installations solaires, de la commercialisation et de la distribution ainsi que de l'innovation. Les objectifs et mesures sont décrits dans l'ébauche de projet de juillet 2017. La Plateforme solaire Seeland est chargée de la mise en œuvre. Elle développe et initie les mesures et les met en œuvre en collaboration avec d'autres acteurs. La Plateforme solaire Seeland dispose de la compétence professionnelle, de l'expérience des projets et de la mise en réseau avec les acteurs de l'énergie solaire nécessaires dans le Seeland. Un contrat de prestations quadriennal (2017-2020) est conclu. Les prestations de la Plateforme solaire Seeland seront indemnisées avec au maximum 30'000 fr. par an. En 2020, une évaluation sera réalisée et on décidera de la poursuite ou non du mandat de prestations.
------------	--

Activités 2018 - Déblocage du Programme annuel
- Accompagnement lors de la mise en œuvre

Budget 2018 Compte 110.305: 30'000 fr.

Inst. de conduite Fiche de mesures n° 12

Compétence Conférence « Approvisionnement et élimination »

Extraction des matériaux, décharges et transports EDT

Plan directeur « Extraction des matériaux, décharges et transports (EDT) Bienne-Seeland »

Tâche/État L'Association s.b/b est compétente pour élaborer et mettre en œuvre le Plan directeur régional «Extraction des matériaux, décharges et transports (EDT) Bienne-Seeland». La Conférence «EDT» traite toutes les questions actuelles dans son domaine spécialisé et prépare les affaires à l'attention du Comité directeur.

Activités 2018 - Préparation du monitoring et controlling des réserves d'extraction et de décharges
- Traitement des affaires actuelles selon besoins

Budget 2018 - Compte 320.300: 20'000 fr. (charges brutes) pour la gestion de la Conférence, la coordination, les prises de position et clarifications mineures. Les contributions de IG STED (50%) et de la Repla Granges-Büren (10%) figurent dans le compte 320.410 (total 12'000 fr.).
- Compte 320.301: 6'000 fr. pour la préparation du monitoring et controlling des réserves d'extraction et de décharges. Une subvention cantonale de 50% est prise en compte (compte 320.400).

Inst. de conduite Fiche de mesures n° 16

Compétence Conférence « EDT »

Formation

Coordination et mise en réseau

Tâche/État La Conférence «Formation» encourage la mise en réseau et la coordination entre les communes, le Canton et les écoles dans la région. Elle traite les affaires actuelles, lance et accompagne les projets régionaux ou semi-régionaux dans son domaine spécialisé.

Activités 2018 - Événements sur un thème actuel pour les communes (soirée thématique sur l'école obligatoire)
- Évaluation des besoins concernant l'offre «Time-Out» pour les élèves
- Mise en réseau des écoles professionnelles et des gymnases
- Traitement des affaires actuelles selon besoins

Budget 2018 Compte 130.305: 10'000 fr. pour les événements et plus petits projets/clarifications

Inst. de conduite Fiche de mesures n° 9

Compétence Conférence « Formation »

Renforcement de la formation professionnelle dans la région seeland.biel/bienne

Tâche/État L'Association s.b/b s'engage avec la Chambre économique Bienne-Seeland, les écoles de formation professionnelle et les associations de la branche pour proposer une offre de formation professionnelle variée et attrayante dans la région. Le groupe de travail commun «Formation professionnelle» sert d'organe de coordination.

Activités 2018	- Encadrement du groupe de travail «Formation professionnelle» et du groupe d'accompagnement stratégique - Élaboration d'une stratégie commune et mise en œuvre de mesures - Représentation des intérêts par rapport au Canton
Budget 2018	Compte 130.307: 10'000 fr. (à la charge de s.b/b)
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 28
Compétence	Conférence « Formation »

Social et santé

Coordination et mise en réseau

Tâche/État	La Conférence «Social et santé» encourage la mise en réseau et la coordination entre les communes, le Canton et les prestataires actifs au niveau régional. Elle traite les affaires actuelles, lance et accompagne des projets régionaux ou semi-régionaux dans son domaine spécialisé.
Activités 2018	- Événements pour les autorités sociales et les services sociaux sur un thème actuel - Accompagnement de la mise en œuvre «Service spécialisé régional de l'insertion professionnelle» - Accompagnement de la mise en œuvre «Lignes directrices pour une pratique coordonnée de plafonnement des loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale» - Évaluation des besoins concernant l'offre «Time-Out» pour les élèves - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	Compte 130.301: 15'000 fr. pour les événements et plus petits projets/clarifications
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 7
Compétence	Conférence « Social et santé »

Autres tâches et projets

Géoportail régional www.geoseeland.ch

Tâche/État	Depuis 2009, le géoportail www.geoseeland.ch offre un accès simple et gratuit aux données géographiques communales et régionales (entre autres, registre foncier et plan de zones, réserves de terrains à bâtir, CRTU/Plan directeur). Le géoportail est exploité par la communauté de travail des géomètres du Seeland et cofinancé par s.b/b.
Activités 2018	- Poursuite de l'exploitation sur la base de la convention de prestations 2015-2019
Budget 2018	Compte 150.300: 27'000 fr. contribution aux frais d'exploitation
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 10
Compétence	Comité directeur

Conférence régionale Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois

Tâche/État	Au printemps 2015, la consultation auprès des communes concernant le rapport du groupe de travail «Annoni» a révélé qu'une Conférence régionale dans le périmètre Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois n'était pas susceptible de réunir une majorité. S'appuyant sur une évaluation externe de la Stratégie en faveur des agglomérations et de la coopération régionale (SACR), le Conseil-exécutif a décidé à l'été 2017 de ne pas adapter les
------------	--

périmètres de la Conférence régionale. Ainsi, la proposition du groupe de travail «Annoni», de former deux «petites» conférences régionales pour le Jura bernois, respectivement pour le Seeland, ne sera pas poursuivie. Le Grand Conseil débattrà des résultats de l'évaluation lors de la session de novembre 2017. Dans le Jura bernois, une proposition existe concernant la réorganisation des structures régionales selon le modèle de s.b/b. L'Assemblée constitutive de la nouvelle Association Jura bernois-Bienne est prévue à l'automne 2018. Ainsi, la collaboration régionale dans le périmètre Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois sera à l'avenir couvert par les deux associations seeland.biel/bienne et Jura bernois.Bienne.

Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi du développement au niveau cantonal - Formation d'opinion et prises de position, si besoin
Budget 2018	On compte avec une faible charge qui sera couverte par la gestion générale des affaires (compte 010.300).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 2
Compétence	Comité directeur

Tâches et projets semi-régionaux

Agglomération biennoise

Mise en œuvre du projet d'agglomération Bienne/Lyss

Tâche/État	L'Association s.b/b est compétente pour élaborer et mettre en œuvre le projet d'agglomération Bienne/Lyss. Le projet d'agglomération de 3 ^e génération a été déposé à la Confédération fin 2016. L'examen du projet d'agglomération Bienne/Lyss par la Confédération durera jusqu'à fin avril 2018. En septembre 2018, le message sera soumis au Conseil fédéral, le déblocage des moyens par le Parlement est prévu pour la mi-2019. Les travaux pour le projet d'agglomération Bienne/Lyss de 4 ^e génération commenceront dès le deuxième trimestre 2018. Ceux-ci font partie intégrante du CRTU 2020 (cf. 1.1).
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement du processus de vérification du projet d'agglomération de 3^e génération - Soutien des communes lors de la mise en œuvre des mesures A, gestion des listes de mesures - Initiation et préparation de la mise en œuvre d'autres mesures - Accompagnement de la gestion de mobilité dans l'agglomération biennoise (mobiclick) - Coordination avec d'autres planifications/projets dans l'agglomération - Corapports et prises de position sur les planifications des communes - Groupe de travail «Développement du territoire et transports, agglomération biennoise»
Budget 2018	Compte 210.300: 60'000 fr. Une subvention cantonale de 50% est prise en compte (cf. compte 290.400).
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 4
Compétence	Conférence « Agglomération biennoise »

Concept global de mobilité, branche Est de l'A5

Tâche/État	En 2016, en vue de l'ouverture de la branche Est de l'A5 en octobre 2017, la Conférence «Agglomération biennoise » a élaboré le «Concept global de mobilité, branche Est de l'A5» et le programme de mise en œuvre pour les mesures d'urgence. Grâce aux mesures, la part de la charge sur le réseau routier due au trafic individuel motorisé (TIM) dans le domaine du contournement manquant de la branche Ouest doit être minimisée, la part des TP et de la mobilité douce sera augmentée dans la totalité du trafic et la fluidité du trafic sera garantie. Le «Concept global de mobilité, branche Est de l'A5» est une mesure centrale du projet d'agglomération Bienne/Lyss de 3 ^e génération.
Activités 2018	- Préparation, coordination et réalisation des mesures d'urgence selon le programme de mise en œuvre (modules A à E)
Budget 2018	Compte 210.301: 120'000 fr. (charges brutes). On compte avec des subventions cantonales pour un montant global de 48'000 fr. (cf. compte 290.400) et des communes d'un montant de 24'000 fr. (cf. compte 290.401). La charge nette pour s.b/b s'élève à 48'000 fr.
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 25
Compétence	Conférence « Agglomération biennoise »

Lyss/Aarberg**Coordination et mise en réseau**

Tâche/État	La Conférence «Lyss/Aarberg» traite, si besoin, des thèmes qui sont importants pour l'espace partiel.
Activités 2018	- Deux séances des présidences des communes - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	Compte 220.300: 5'000 fr. pour des plus petits projets /clarifications
Inst. de conduite	-
Compétence	Conférence « Lyss/Aarberg »

Anet/Cerlier**Coordination et mise en réseau**

Tâche/État	La Conférence «Anet/Cerlier» est compétente pour la mise en œuvre de la Planification agricole du Seeland occidental et traite, si nécessaire, d'autres thèmes importants pour l'espace partiel.
Activités 2018	- Deux séances des présidences des communes - Accompagnement de la cartographie des sols du Grand Marais (Responsabilité: Pro Agricultura Seeland) - Coordination et accompagnement de la mise en œuvre d'autres mesures de la Planification agricole du Seeland occidental - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	- Compte 230.300: 1'000 fr. cotisation au «Réseau de biotopes du Seeland». 5'000 fr. pour la mise en œuvre Planification agricole du Seeland occidental. Une contribution cantonale de 50% est estimée (cf. compte 290.400). - Compte 230.301: 24'000 fr. pour la cartographie des sols du Grand Marais
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 13
Compétence	Conférence « Anet/Cerlier »

Rive gauche du lac de Bienne

Mise en œuvre Plan directeur/CRTU Biel-Seeland

Tâche/État	La Conférence «Rive gauche du lac de Bienne» est compétente pour la mise en œuvre des contenus du Plan directeur/CRTU sur la rive gauche du lac de Bienne.
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de l'avant-projet «Tunnel de Gléresse» (CFF), réfection globale UPlaNS A5 (OFROU) et projet définitif du tunnel de Douanne de l'A5 (OPC) - Initiation/Accompagnement du Manuel pour la conception des mesures d'infrastructures sur la rive gauche du lac de Bienne - Traitement des affaires actuelles selon besoins
Budget 2018	- Compte 240.300: 15'000 fr. Une contribution cantonale de 50% est estimée (cf. compte 290.400)
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 18
Compétence	Conférence « Rive gauche du lac de Bienne »

Plan directeur « Réaffectation du tracé CFF La Neuveville-Douanne »

Tâche/État	Le tunnel CFF de Gléresse entre Chavannes et Douanne sera mis en service fin 2025. Avec le plan directeur, la réaffectation et la conception du tracé CFF libérés seront définis et coordonnés de manière supracommunale. L'élaboration de l'ébauche du plan directeur et la procédure de participation et d'information de la population ont eu lieu en 2017. L'examen préalable cantonale ainsi que la prise de décision et l'approbation suivront en 2018.
Activités 2018	<ul style="list-style-type: none"> - Examen préalable - Prise de décision et approbation
Budget 2018	Compte 240.302: 30'000 fr. (charges brutes). Les subventions des CFF (50%), Canton (25%) et des communes (12,5%) figurent dans les comptes 290.400 et 290.410. La charge nette pour s.b/b s'élève à 3'750 fr. En raison de la complexité de la planification, les charges pour l'information et la coordination entre CFF, services fédéraux, communes, organisation intéressées et propriétaires fonciers étaient nettement plus grandes que prévues. Fin novembre, la Conférence «Rive gauche du lac de Bienne » demandera aux partenaires financiers un crédit supplémentaire. La part de s.b/b est prise en compte dans le budget 2018.
Inst. de conduite	Fiche de mesures n° 18
Compétence	Conférence « Rive gauche du lac de Bienne »

4 Budget 2018

Compte	Appellation	Budget 2018		Budget 2017		Compte 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Tâches générales / Organisation	328'000	87'500	303'000	97'500	333'716	95'694
010.300	Gestion des affaires / management régional NPR	230'000		230'000		246'137	
010.301	Renouvellement communication / site Internet	30'000					
020.300	Indemnisation des organes	40'000		40'000		43'695	
030.300	Frais secondaires	10'000		15'000		17'775	
040.300	Traductions	10'000		10'000		18'130	
040.400	Subvention cantonale pour traductions		7'500		7'500		15'694
050.300	Divers	8'000		8'000		7'979	
090.400	Subventions cantonales		80'000		90'000		80'000
090.410	Recettes divers		0		0		0
1	Tâches et projets pour toute la région	427'000	280'000	419'000	297'000	409'806	271'134
110.300	Instrument de conduite	0		0		18'974	
110.301	Plan directeur/CRTU Bienne-Seeland	80'000		0		46'822	
110.302	Plan directeur Energie éolienne	0		0		0	
110.303	Service spécialisé régionale pour l'insertion professionnelle	0.00		0.00		3'762.45	
110.304	Prévoyance vieillesse régionale	0		37'000		0	
110.305	Région solaire Seeland	30'000		20'000		0	
110.306	Projet Pratique des loyers pour l'aide sociale	0		10'000		50'447	
110.307	Renforcement de la formation professionnelle dans la région s.b/b	10'000.00		10'000.00		0.00	
130.300	Réserve pour projets / clarifications	5'000		5'000		25'005	
130.301	Social et santé	15'000		10'000		0	
130.302	Économie et tourisme	5'000		10'000		0	
130.303	Aménagement du territoire et paysages	30'000		30'000		53'158	
130.304	Approvisionnement et élimination	10'000		10'000		0	
130.305	Formation	10'000		10'000		0	
140.301	NPR, lancement des projets	75'000		75'000		94'409	
140.304	Projet NPR, Village de vacances	60'000		90'000		41'544	
140.305	Projet NPR, Pont de l'Avenir	70'000		75'000		30'869	
140.306	Pool de mesures de remplacement	0		0		17'816	
150.300	RegioGIS Seeland	27'000		27'000		27'000	
160.300	Conférence régionale BBSJB	0		0		0	
190.400	Subventions cantonales		253'810		264'645		230'702
190.410	Subventions communales/autres		10'780		11'550		4'754
190.420	Subventions financement spécial		15'410		20'805		35'678
2	Tâches et projets semi-régionaux	370'000	248'250	833'000	612'000	499'237	375'293
210.300	Agglomération biennoise	60'000		70'000		85'187	
210.301	Concept global de mobilité, branche Est	120'000		533'000		114'850	
210.310	Gestion mobilité agglomération biennoise	110'000		110'000		69'472	
210.311	Attrib. au financement spécial Gestion mobilité	0		0		83'029	
210.410	Subventions communales Gestion mobilité		110'000		110'000		152'500
220.300	Lyss/Aarberg	5'000		10'000		0	
230.300	Anet/Cerlier	6'000		6'000		9'342	
230.301	Planification agricole Seeland ouest	24'000		24'000		24'000	
240.300	Rive gauche du lac de Bienne	15'000		10'000		7'962	
240.301	Itinéraire cyclable Douanne-Schlössli	0		0		15'701	
240.302	Plan directeur Réaffectation du tracé CFF	30'000		70'000		83'748	
250.301	Itinéraire cyclable Büren-Leuzigen-Soleure	0		0		5'948	
290.400	Subventions cantonales		95'500		306'500		138'245
290.410	Subventions communales/autres		42'750		195'500		84'547

Compte	Appellation	Budget 2018		Budget 2017		Compte 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Groupes de travail et conférence EDT	30'000	19'000	20'000	12'000	38'348	24'349
310.300	Élimination des déchets EOS	4'000		0		3'352	
310.410	Contributions communales à l'élimination des déchets EOS		4000		0		3351.8
320.300	Conférence Extraction de matériaux, décharges, transports EDT	20'000.00		20'000.00		34'995.75	
320.301	Plan directeur EDT	6'000					
320.400	Subventions cantonales		3'000		0		0
320.410	Subventions EDT		12'000		12'000		20'997
4	Mandats de prestations	310'000	0	310'000	0	310'000	0
410.300	Chambre économique Bienne-Seeland	155'000		155'000		155'000	
420.300	Tourisme Bienne-Seeland	155'000		155'000		155'000	
5	Conseils en énergie	253'900	253'900	253'900	253'900	270'619	270'619
510.300	Honoraires du conseiller en énergie	180'900		181'400		180'900	
510.302	Tenue des comptes	2'500		2'500		2'722	
510.303	Conseiller en énergie prestations supp.	70'000		70'000		86'697	
510.309	Divers conseils en énergie	500		0		300	
510.330	Attribution au financement spécial	0		0		0	
510.400	Subventions cantonales		114'000		112'400		114'799
510.410	Cotisations de membres		31'000		31'000		30'772
510.420	Recettes des conseils en énergie		100'000		100'000		114'095
510.430	Prélèvement sur financement spécial		8'900		10'500		10'953
510.440	Recettes diverses		0		0		0
9	Finances	0	804'500	0	798'000	0	790'471
900.310	Intérêts sur financement spécial	0		0		0	
900.400	Cotisations des membres		804'000		797'500		790'165
900.410	Intérêts bancaires		500		500		306
900.420	Recettes diverses		0		0		0
Total I		1'718'900	1'693'150	2'138'900	2'070'400	1'861'725	1'827'559
Excédent de charges			25'750		68'500		34'166
Excédent de revenus							
Total II		1'718'900	1'718'900	2'138'900	2'138'900	1'861'725	1'861'725